

LE VOYAGE DES LUNETTES



Nelly et Florian
Gérants

Après plusieurs expériences professionnelles dans le domaine de l'optique, Nelly et Florian décident de sauter le pas et de s'associer en créant leur propre société « Le Voyage des Lunettes » à Saint-Paul-en-Jarez. Ouvrir un commerce dans ce village a été une belle opportunité pour eux puisqu'ils ont à cœur de développer différents services comme la réalisation d'équipements optiques et solaires et également les rendez-vous à domicile. Lors de ces visites à domicile, 300 montures (femmes, hommes et enfants confondus) vous seront proposées ainsi qu'un contrôle de vision.

Dans un souci d'organisation, la prise de rendez-vous est fortement recommandée. N'hésitez pas à venir vous renseigner du mardi au vendredi de 9H à 18H30 et le samedi matin de 8H30 à 13H. Néanmoins, Nelly et Florian restent à votre disposition pour vous accueillir en dehors de leurs horaires d'ouverture.

Vous vous demandez comment fonctionne un premier rendez-vous ? On vous aide à y voir plus clair : apporter votre ordonnance afin que votre dossier puisse être créé. Une vérification de la correction pourra être réalisée et vous pourrez ensuite choisir les montures qui vous font de l'œil. Parmi les collections proposées, cinq sont 100% Françaises dont une made in Rhône-Alpes !

LE MOT DES GÉRANTS : « *Votre vision, notre préoccupation* ».

INFORMATIONS UTILISES : VALIDITÉ D'UNE ORDONNANCE

- Jusqu'à 16 ans => 1 an
- De 16 à 42 ans => 5 ans
- Au-delà => 3 ans



Retrouvez Le Voyage des Lunettes sur :



levoyagedeslunettes.fr



Le voyage des lunettes



[levoyagedeslunettes](https://www.instagram.com/levoyagedeslunettes)